

Les programmes 2008 sont-ils une pâle copie des programmes de 1923 ?

Le préambule des programmes de l'école primaire d'avril 2007 précisent que ces programmes "s'inscrivent dans une continuité historique, jalonnée par une série de lois et d'instructions". Continuité historique telle que sont citées les instructions de 1882, arrêtées par Jules Ferry et les instructions de 1923 dans ce préambule! Le 20 février 2008, de nouveaux programmes sont soumis à consultation. Sont-ils dans la continuité historique mise en avant en 2007 ou en totale rupture comme l'indique Nicolas Sarkozy dans sa lettre aux éducateurs: "Nous ne referons pas l'école de la III^{ème} République, ni celle de nos parents, ni même la nôtre"?

Une analyse comparative des instructions de 1923 et des programmes 2008 s'impose.

Instructions relatives au nouveau plan d'études des écoles primaires élémentaires 20 juin 1923	Les nouveaux programmes de l'école primaire 20 février 2008
<p><u>Quel objectif de ces instructions? Simplifier</u> La première partie de l'introduction s'intitule "simplicité des programmes". "Il devenait nécessaire de [...] simplifier et de graduer les programmes: préciser, simplifier, graduer [...], tel a été notre dessein". Quelques lignes plus loin, est précisé: " nous avons pensé faire plus simple encore que nos devanciers. Les nouveaux programmes sont deux fois plus courts que les anciens". Encore: "en rédigeant des programmes courts, nous avons tenu à marquer que l'enseignement primaire doit avoir pour qualité principale la sobriété."</p>	<p><u>Quel objectif de ces instructions? Simplifier</u> Les programmes 2008 sont plus courts que les précédents puisqu'ils représentent environ 36 pages format BO. Ils sont écrits dans un langage clair sans complications inutiles. Ainsi, ils répondent aux préconisations du socle commun de compétences. "L'ambition retrouvée de l'école primaire passe par des programmes plus courts, plus clairs et plus ambitieux: tel est l'objectif des programmes présentés ci-après."</p>
<p><u>Pourquoi simplifier? Pour recentrer les apprentissages</u> "L'objectif de l'enseignement primaire n'est pas d'embrasser sur les diverses matières auxquelles il touche tout ce qu'il est possible de savoir, mais de bien apprendre, dans chacune d'elles, ce qu'il n'est pas permis d'ignorer."</p>	<p><u>Pourquoi simplifier? Pour recentrer les apprentissages</u> Le socle commun de connaissances et de compétences compte "déterminer ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire sous peine de se trouver marginalisé" Dans les programmes, on trouve: "l'école primaire doit transmettre et faire acquérir à chaque élève les connaissances et les compétences fondamentales qui seront nécessaires à la poursuite de la scolarité au collège et au delà." Ainsi, les programmes mettent fortement l'accent sur les apprentissages fondamentaux: le français et les mathématiques.</p>
<p><u>Comment recentrer? En graduant, en dosant...</u> "Pour bien enseigner aux enfants "ce qu'il n'est pas permis d'ignorer", il faut savoir choisir et doser, suivant leur âge, les connaissances qu'ils auront à assimiler. L'enseignement doit être gradué." "Mieux vaut laisser l'enfant dans l'ignorance que de lui imposer un enseignement prématuré." "Dans chaque cours, on s'assurera que les enfants possèdent bien les notions inscrites au programme. On ne fera de nouvelles conquêtes que si l'on est sûr de bien tenir le terrain déjà conquis."</p>	<p><u>Comment recentrer? En graduant, en dosant...</u> "C'est en proposant aux élèves un enseignement structuré et explicite, orienté vers l'acquisition des savoirs de bases et en leur offrant des entraînements systématiques à la lecture, à l'écriture, à la maîtrise de la langue française et des mathématiques, ainsi que de solides repères culturels, qu'on les préparera à la réussite."</p>
<p><u>... et en redéfinissant des horaires.</u> Les horaires sont considérés comme "imprécis" et donc "dans certaines villes, dans certains départements, on a sacrifié des enseignements essentiels – même celui de la langue française – à d'autres qui, pour intéressants qu'ils soient, ne sont pas d'égaux importances."</p>	<p><u>... et en redéfinissant des horaires.</u> Dans les programmes, les horaires sont plus simples et plus précis: il n'y a plus d'heure minimum et maximum en français et en mathématiques, mais un horaire unique clairement identifié pour chaque discipline. Les horaires mettent donc la priorité sur le français</p>

Instructions relatives au nouveau plan d'études des écoles primaires élémentaires 20 juin 1923	Les nouveaux programmes de l'école primaire 20 février 2008
Le but est d' <i>accorder à chaque partie du programmes la juste place qui lui revient.</i>	(10h au cycle 2 et 8h au cycle 3) et les mathématiques (5h aux cycles 2 et 3).
<p><u>Tout cela car l'élève doit mémoriser</u> <i>"Mieux vaut moins apprendre, mais bien retenir: mieux vaut moins de souvenirs, mais des souvenirs complets et ordonnés."</i> <i>"L'enseignement primaire doit donner à ses élèves d'abord une somme de connaissances appropriées à leurs futurs besoins.."</i></p>	<p><u>Tout cela car l'élève doit mémoriser</u> Le verbe "mémoriser" est souvent cité dans ces programmes. On trouve aussi "transmettre", "faire acquérir". * <i>L'école primaire doit transmettre et faire acquérir les connaissances et compétences fondamentales.</i> * <i>"... un enseignement structuré et explicite, orienté vers l'acquisition de savoirs de base..."</i> * <i>"compréhension, mémorisation et emploi de mots"</i> en vocabulaire (cycle 2) * <i>"L'apprentissage des langues vivantes s'acquiert dès le début par une pratique régulière et par un entraînement de la mémoire."</i> * <i>Toujours en langues vivantes, "ils utilisent progressivement quelques énoncés mémorisés."</i> * en découverte du monde, <i>"il mémorisent des repères chronologiques."</i></p>
<p><u>Mémoriser pour avoir un métier...mais aussi former des citoyens</u> <i>"Nous voulons les munir des connaissances pratiques qui, dès demain, leur serviront dans leur métier."</i> <i>"Mais nous n'oublions pas davantage que nous devons former en eux l'homme et le citoyen qu'ils seront demain."</i> <i>"Le travailleur, le citoyen, l'homme ne sont pas trois êtres différents, mais trois aspects d'un même être."</i> Il faut donc une éducation <i>"réaliste et idéaliste."</i> L'objectif est de donner <i>"satisfaction aux deux catégories d'élèves qui se rencontrent dans nos classes: à ceux qui doivent abandonner leurs études dès la sortie de l'école et à ceux qui pourront les continuer soit à l'école primaire supérieure ou professionnelle, soit dans un établissement secondaire."</i></p>	<p><u>Mémoriser pour avoir un métier...mais aussi former des citoyens</u> Dans le préambule, on peut lire: <i>"donner à chaque enfant les clés du savoir et les repères de la société dans laquelle il grandit est la première exigence de la République et l'unique ambition de l'école primaire."</i></p>
<p><u>... et se former pour la vie</u> <i>"Mais ces connaissances sont choisies de telle sorte qu' [...] elles assurent à l'enfant tout le savoir pratique dont il aura besoin dans la vie."</i></p>	<p><u>... et se former pour la vie</u> <i>"Elle (l'école primaire) construit les fondements d'une formation menant chacun à une qualification, et qui se prolongera tout au long de la vie."</i></p>
<p><u>Et l'enseignant: on lui garantit la liberté pédagogique...</u> <i>"De cette simplification résultera pour le maître une plus grande liberté. Nous ne guidons point chacun de ses pas. Nous lui faisons confiance."</i> <i>"Jouiront d'une liberté analogue tous ceux qui auront à guider nos instituteurs: auteurs de manuels, inspecteurs de tout degré."</i></p>	<p><u>Et l'enseignant: on lui garantit la liberté pédagogique...</u> <i>"Ils (les programmes) laissent cependant libre le choix des méthodes et des démarches, témoignant aussi de la confiance qui est accordée aux maîtres pour une mise en oeuvre adaptée aux élèves."</i></p>
<p><u>... oui mais!</u> <i>"Mais ils (auteurs de manuels et inspecteurs) se mettraient en contradiction flagrante avec l'esprit des nouveaux programmes s'ils chargeaient leurs instructions et leurs livres de détails trop nombreux."</i></p>	<p><u>... oui mais!</u> <i>"La liberté pédagogique induit une responsabilité: son exercice suppose des capacités de réflexion sur les pratiques et leurs effets. Elle implique pour les maîtres, l'obligation de s'assurer et de rendre compte régulièrement des acquis des élèves."</i></p>

Qu'en est-il des contenus?

<p>En langue française, on trouve:</p> <ul style="list-style-type: none"> * <i>la rédaction: description, récits, lettres...</i> * <i>la récitation</i> * <i>les dictées d'orthographe: dictées préparées et dictées de contrôle</i> 	<p>On voit réapparaître dans les programmes:</p> <ul style="list-style-type: none"> * <i>la rédaction: "les élèves apprennent à narrer des faits réels, à décrire, à expliquer une démarche, à justifier une réponse, à inventer des histoires, à résumer des récits, à écrire des poèmes."</i> * <i>la récitation</i> * <i>les dictées</i> * <i>en conjugaison, on trouve les 8 temps de l'indicatif, le subjonctif, le conditionnel et l'impératif présent, le participe passé et présent.</i> * <i>en grammaire, c'est le retour de tous les adjectifs et pronoms, du complément d'attribution, de la proposition conjonctive...</i>
<p>La lecture: <i>"l'enfant, dans ces sections (sections enfantines de 6 à 7 ans) n'a pas besoin d'autre livre que le syllabaire."</i></p> <p><i>"Au cours préparatoire, l'enfant apprend à lire. Le cours préparatoire est, avant tout, un cours de lecture."</i></p>	<p><i>"Au CP, l'apprentissage de la lecture passe par le décodage et l'identification des mots et par l'acquisition progressive des connaissances et compétences nécessaires à la compréhension des textes. Le code alphabétique doit faire l'objet d'un travail systématique dès le début de l'année."</i></p>
<p>En section enfantine, on parle de <i>"formation de bonnes habitudes: propreté, ordre, exactitude, politesse..."</i></p> <p>Dès le cours élémentaire, apparaissent <i>"les récits, fables et contes moraux."</i></p> <p><i>"L'instruction civique et morale"</i> apparaît au cours supérieur.</p> <p><i>"1. Conscience et caractère. L'éducation de soi-même. Les divers aspects de la justice et de la solidarité.</i></p> <p><i>2. Notions sur l'organisation politique, administrative et judiciaire de la France. Le citoyen, ses droits et ses devoirs."</i></p>	<p>C'est le retour de l'instruction civique et de la morale.</p> <p><i>"Les élèves apprennent les premières règles de politesse [...] à utiliser le vouvoiement avec leur enseignant."</i></p> <p>Les programmes proposent l'utilisation de maximes, d'adages juridiques pour découvrir les principes de morale.</p> <p>Il faut que les élèves <i>"acquièrent une première compréhension des symboles de la République et apprennent à reconnaître la Marseillaise et à se lever lorsqu'ils l'entendent, le drapeau tricolore, le buste de Marianne, ou la devise "Liberté, Egalité, Fraternité."</i></p> <p>Les élèves devront connaître <i>"les règles d'acquisition de la nationalité." (!!!)</i></p>
<p>Une idée qui prédomine est <i>"l'idée de la France"</i>.</p> <p>On le retrouve dans les programmes d'histoire centrées sur l'histoire de France: <i>"principaux faits et principales dates de l'histoire de France."</i></p>	<p>On retrouve également cette idée de la France.</p> <p>Le programme est en effet centré sur l'histoire de France et fournit une liste de repères indispensables dans l'ordre chronologique.</p> <p>L'histoire doit permettre aux élèves <i>"d'identifier et de caractériser simplement les grandes périodes qui seront étudiées au collège."</i></p> <p><i>"Les événements et personnages indiqués constituent une liste de repères indispensables."</i></p>
<p>Cette idée de la France se retrouve dans les programmes de géographie puisque l'on part de la France pour aller vers l'Europe et le monde.</p>	<p>On retrouve cette idée de la France en géographie puisque les sujets étudiés <i>"visent à identifier et connaître les principales caractéristiques de la France dans le cadre européen et mondial."</i></p> <p>Les titres sont évocateurs: <i>"des réalités géographiques locales à la région où vivent les élèves, le territoire français dans le cadre européen, les français dans le contexte européen, se déplacer en France et en Europe, produire en France, la France dans le monde, l'Union européenne."</i></p>
<p>En mathématiques, dès la section enfantine, les enfants vont <i>"additionner ou soustraire, multiplier par 2, 3 et 4, diviser des groupes d'objets en 2, 3, 4 parts égales."</i></p>	<p>Au cycle 2, les élèves devront additionner, soustraire, multiplier, diviser par 2 et par 5 des nombres inférieurs à 100.</p>

Il est évident que l'on retrouve l'école d'il y a près d'un siècle dans ces nouveaux programmes 2008. Nicolas Sarkozy déclarait dans sa lettre aux éducateurs que *"le souci des réalités urgentes ne nous fera pas négliger le culte de l'idéal."*

Plus loin, on trouve que *"le spirituel, le sacré accompagnent de toute éternité l'aventure humaine. Ils sont aux sources de toutes les civilisations. Et l'on s'ouvre plus facilement aux autres, on dialogue plus facilement avec eux quand on les comprend."*

A quand le retour du catéchisme à l'école pour une école d'un autre temps, mais plus lointain encore!